

## NOTE SUR LE JUDAÏSME AU SUD-YEMEN

PAR ALAIN ROUAUD

*Sâfiéî*, donc traditionnellement moins tolérant à l'égard des juifs que l'imamat *zaydî* (1) du Nord-Yémen, le Sud-Yémen (2) n'en a pas moins abrité, jusqu'à cette dernière décennie, une communauté juive importante et originale. D'implantation très ancienne, les juifs d'Aden et de l'arrière-pays connurent des heures brillantes avant d'être partiellement évacués par Israël en 1949-50. Les contre-coups locaux de la guerre des Six-Jours réduisirent leur nombre à quelques centaines. L'indépendance et le retrait des Britanniques, fin 1967, détermina les derniers au départ.

Mis à part quelques allusions textuelles, les documents historiques les plus anciens qui attestent la présence de juifs au Yémen sont deux inscriptions. La première (début du III<sup>e</sup> siècle ?) signale une sépulture comme étant celle de « Menaé (Menahem ?), ancien des Himyarites ». La seconde, du milieu du IV<sup>e</sup> siècle, est la dédicace, en sud-arabique et en hébreu, d'une maison de Zafar (près de Yarim, au Nord-Yémen). Le contenu de ce texte, qui mentionne le souverain alors régnant, incline à penser que le judaïsme avait déjà acquis, à cette époque, un large droit de cité et, même, touché les classes dirigeantes.

Le mouvement de judaïsation culmine à la fin du Ve siècle avec la conversion des derniers souverains himyarites qui, en s'attaquant à leur seuls véritables rivaux, les chrétiens, tentent d'imposer leur nouvelle foi au peuple. Le dernier d'entre eux, surnommé Dnu Nuwas, s'attire, par sa politique d'extermination, l'hostilité des négus qui sont chrétiens depuis près de deux siècles, et dont les expéditions punitives mettent un terme à cet intermède juif de l'histoire yéménite (vers 525).

Comme on le voit, les mentions historiques du judaïsme au Yémen sont tardives et ne per-

mettent, ni de dater son introduction, ni de l'expliquer. En l'absence de documents, on est toutefois fondé à supposer qu'elle eut lieu à l'époque du second Temple et fut l'œuvre de marchands venus d'Irak ou de Perse. Il est établi, cependant, que le judaïsme se répandit au Yémen par prosélytisme et non, comme le suggèrent les légendes, par transplantation de groupes humains. Le fait, qu'au Yémen, les musulmans considèrent que les juifs sont issus du même ancêtre éponyme qu'eux, nommé *Qaht'an*, corroborent ce point.

Si l'Histoire est avare d'informations, la Légende, elle, en est prolifique.

Vers 630 av. J.-C., une quarantaine d'années avant que les armées de Nabuchodonosor ne détruisent le royaume de Juda et le premier Temple, 75 000 juifs, de toute extraction sociale, prêtres, lévites, prosélytes, esclaves..., interprétant une injonction de Jérémie, décidèrent de quitter la Palestine. Le Prophète les voyant partir s'écria : « Juda est parti pour un exil paisible. » Les émigrants traversèrent le Jourdain et empruntèrent à rebours le chemin suivi par Moïse jusqu'à Edom. Là, ils bifurquèrent vers le sud, en direction du Yémen, et s'installèrent dans la vallée de Sanaa « si semblable à la Palestine », d'où ils essaimèrent dans tout le pays. Longtemps ils conservèrent les généalogies les reliant à ces lointains ancêtres, prenant grand soin, afin de ne pas se mésallier, de se souvenir s'ils descendaient d'un gardien du Temple ou d'une esclave. Un jour, cependant, se reconnaissant tous d'aussi noble origine, d'un commun accord, ils brûlèrent ces documents.

Une autre légende rattache la venue des juifs au Yémen à la visite que Bilqis, reine de Saba, rendit à Salomon. Elle ne l'aurait quitté qu'après avoir obtenu de lui des conseillers spirituels, des orfèvres et des précepteurs pour

l'enfant qu'elle attendait du souverain hébreu. Ce sont en tout 75 familles qui seraient parties pour Saba.

Entin, et là, la légende frôle l'Histoire, les 500 auxiliaires envoyés (25 av. J.-C.) par Hérode à Aelius Gallus pour renforcer le corps expéditionnaire romain en Arabie, auraient fait souche au Yémen y introduisant le judaïsme. Il est impossible de suivre dans l'Histoire les communautés juives dispersées sur l'ensemble du territoire sud-yéménite. Seule celle d'Aden, grâce à la position exceptionnelle de la ville qui l'accueillait, put entretenir des rapports suivis avec les communautés sœurs de Mésopotamie, de Perse, d'Inde et surtout d'Égypte et nous laisser ainsi suffisamment de documents, la plupart rédigés en arabe, pour esquisser son histoire.

Au XIe-XIIe siècle, les juifs d'Aden sont à l'apogée d'une prospérité qu'ils tirent du transit des denrées commerciales. Aden est déjà, en effet, le grand entrepôt, dont parlera Marco Polo, où convergent les routes maritimes reliant entre elles l'Inde, l'Égypte, la Perse et l'Afrique orientale. Ils ont un chef, le *nâqid*, souvent choisi dans la famille d'origine persane des Bne Bundar, qui administre les communautés de tout le Yémen.

Leur tribunal rabbinique, qui ne reconnaît au-dessus de lui que l'autorité du tribunal de Fostat, étendra sa juridiction, à certaines périodes, sur plus de 20 communautés, de Saqda à l'Inde et Ceylan. Tout au long de l'histoire, Aden sera, pour les juifs de l'intérieur du Yémen, la seule fenêtre ouverte sur le monde.

La vie spirituelle est intense, et les rabbins d'Aden aiment à entretenir par correspondance des joutes théologiques ou morales avec leurs confrères d'Irak, d'Égypte ou de Palestine. Il y a tout lieu de penser que les lettres de Maimonide aux juifs nord-yéménites ont transité par Aden. Certains de leurs talmu-

distes se font un nom comme Salomon ben Joshua Adani qui écrit dans la première moitié du XVIIe siècle un commentaire de la Mishna d'esprit moderne et scientifique.

En 1538, la ville tombe aux mains des ottomans qui, dès lors, contrôlent l'accès, tant disputé, de la Mer Rouge. Mais d'autres routes commerciales sont nées qui détournent un trafic que la présence turque rebute déjà. Le déclin économique d'Aden, progressif, est accéléré au XVIIIe siècle par l'effondrement du commerce indien et les luttes tribales au cours desquelles le sultan de Lahj s'empare de la ville. A l'arrivée des Turcs 7000 mâles juifs payaient la capitation (*jizya*), trois siècles plus tard, en 1839, les Anglais trouvent, dans ce qui reste de la ville, 600 habitants dont une forte proportion sont des juifs. La présence britannique et l'ouverture du canal de Suez vont permettre à la communauté de retrouver sa vitalité.

Dans le même temps, l'émigration sioniste vers la Palestine débute et va pousser vers Aden des juifs du Royaume Mutawakkilite du Yémen. Candidats à l'embarquement pour Jaffa, mais attirés aussi par la prospérité — factice — d'Aden, nombreux sont ceux qui interrompent là leur voyage et s'installent. Ainsi, aux juifs originaires d'Aden ou *eadanî* se juxtaposent les juifs venus du Nord-Yémen ou *yamanî*.

En 1910, les juifs de la colonie d'Aden sont 3000 et en 1947, 8500 qui se répartissent, par moitié environ, entre *eadanî* et *yamanî*. A ces juifs yéménites s'ajoutent 200 Bne Israël venus de Bombay dans le sillage des Anglais et quelques familles de Smyrne. Aussi longtemps que la communauté sera assez nombreuse pour cela, elle aura des représentants au Conseil Législatif de la Colonie.

Les Anglais en créant l'Établissement (1839) puis la Colonie d'Aden (1937) qu'ils administrent directement et en laissant aux sultans,

émirs et cheikhs de l'intérieur, avec lesquels ils ont signé des traités de protectorat, l'administration de leurs domaines, dissocient le sort des juifs du Sud-Yémen. Si ceux de la Colonie se trouvent affranchis du statut de sujet protégé (*dhimmî*) que leur réserve la loi musulmane, ceux des protectorats y demeurent soumis.

Dans la colonie, à part un petit groupe établi dans le village continental de Šaykh ʿOthmân, les juifs ont constitué autour de leurs synagogues (*kanis*), dans le quartier du Crater, un *qaē* (3) en tout aussi misérable que ceux du Nord-Yémen. « Aussitôt arrivé dans le quartier, vous êtes entouré par une foule d'êtres souffreteux, loqueteux, aux maigreurs cadavériques. Au temple, je rencontre la même foule de miséreux, de vieillards hâves assis par terre et lisant avec des contorsions d'hystériques, dans une mélopée bruyante, le Zohar, ce livre sacré. Sont-ce là nos frères ? Sommes-nous de la même origine qu'eux ? » (4) Ainsi s'exprime, en 1910, Yomtob Sémach, visiteur de l'Alliance Israélite Universelle. On ne sait ce qui le choque le plus de la pauvreté ou de la religiosité de ceux qu'il hésite à reconnaître comme ses frères...

Pauvreté et promiscuité règnent en effet dans le quartier. Mais le sort de ses habitants n'intéresse pas l'administration britannique qui, à partir de 1920, voit en eux des émigrants potentiels en Palestine, donc des perturbateurs. Leurs mœurs sont à peu de chose près celles du Yémen. Les femmes portent le pantalon et le voile, les hommes la *fâta* et la redingote. Ils se rasent la tête chaque semaine ne gardant que les cadenettes (*zunnar*) (5). Un grand mouchoir aux coins de soie verte, leur sert à des usages profanes comme le transport de leurs achats, ou religieux : pour la prière ils s'en couvrent la tête en guise de châle (*talesh*).

Coutumes alimentaires, mœurs, superstitions sont en grande partie celles des musulmans.

Ils pratiquent la polygamie et s'adonnent au vin de datte. Ils parlent arabe mais les hommes par la fréquentation de l'école religieuse et de la synagogue ont acquis une bonne connaissance de l'hébreu. La cohésion de la communauté s'articule civilement autour de l'autorité du chef de famille et religieusement autour de celle des rabbins (*more*, ou *hâkhâm*).

Les *yamanî* ont, un temps, vécu des artisanats qu'ils exerçaient au Nord-Yémen. Mais leur technologie est si archaïque que l'afflux d'Indiens, initiés par les Anglais aux techniques modernes, les prive de leur clientèle. Seuls quelques bijoutiers et chaudronniers se maintiennent. Les autres doivent accepter des travaux de hasard : manœuvres, dockers, porteurs. Plusieurs familles monopolisent le commerce des plumes d'autruche. Ils les dégraissent, en font des boas, et vont en zaroug au-devant des paquebots pour les vendre aux passagers. Certains tentent leur chance dans le petit commerce : colporteurs, boutiquiers et changeurs.

Les juifs installés dans la Colonie, à l'abri des lois britanniques, ne subissent aucune brimade légale, mais leurs chances de promotion sociale n'en sont pas meilleures pour autant. La plupart préfèrent que leurs enfants ne reçoivent aucun enseignement profane plutôt que de les voir fréquenter les écoles anglaises, trop chrétiennes à leurs yeux. De plus, leur observance stricte du sabbat et leur méconnaissance de la langue anglaise leur interdit l'accès de nombreux emplois dont ceux de la fonction publique que présentent, par contre, les Bne Israël, moins pieux et déjà formés aux manières britanniques.

Parmi les *Eadani* on compte cependant quelques réussites notables dans l'import-export des denrées coloniales et les professions libérales. Les Messa, riche famille qui dirigeait la communauté à l'arrivée des Anglais, contrôle une bonne partie du commerce et possède de nombreux immeubles. Dans l'entre-deux guerres, la situation des juifs d'Aden

s'améliore sensiblement. Avec l'aide d'associations juives internationales, un hôpital est ouvert pour les nouveaux arrivés du Nord-Yémen et des écoles modernes sont créées.

La situation des juifs dans les protectorats est bien différente et, si elle varie d'un sultanat à l'autre, elle reste partout inspirée par la loi musulmane pour laquelle le juif est un sujet protégé, un *dhimmî*.

En échange du paiement à son maître d'une taxe annuelle (qui ne frappe que les mâles en âge de raison), le juif est assuré de la protection de sa personne, de ses biens et du libre exercice de son culte. A cette taxe, appelée *jizya*, s'ajoutent diverses restrictions destinées, dans leur esprit, à distinguer le *dhimmî* du musulman (port des cadennettes, etc...) et à proscrire tout triomphalisme et tout prosélytisme de sa part (interdiction du culte public, des maisons trop somptueuses, etc...)

Le juif est sujet de son sultan, mais un sujet mineur. Il ne peut, sauf exception, comme à Bayhân, ni porter d'arme, ni témoigner devant un tribunal. Mais, si un conflit avec un musulman survient, il lui suffit de dire, comme au (« Je suis sous la protection du sultan »), pour Nord-Yémen, « Anâ fi eis'mat as'-s'ult'ân » que l'affaire soit soumise immédiatement à la justice du sultan et jugée souvent en faveur du juif.

Hors d'Aden, les juifs sont beaucoup moins nombreux et très dispersés.

Dans le Protectorat Occidental, les groupes les plus importants sont à D'âlae, Lahj, Bayhân (une centaine d'individus), Lawdar...

Dans le Protectorat Oriental, une zone leur est interdite : le Hadramawt qu'aucun juif ne peut ni habiter ni traverser. La vallée, où se trouve le tombeau du prophète Hûd, est en effet un lieu saint que la présence d'un *dhimmî* souillerait. Aussi, les colporteurs juifs ne dépassent-ils jamais le village de Bir Êalî. Cependant, tous les bijoutiers de Šibâm ont la

réputation, à tort ou à raison, d'être des juifs convertis.

Le Sultanat Wahidî est plus accueillant : Êazzan, ar-Rawd'a, et surtout la capitale Habbân, comptent de petites communautés. A Habbân, en 1947, ils sont 200. Soumis aux taxes et restrictions habituelles, le Sultan ne leur est pas hostile et ils font bon ménage avec les Arabes, aux festivités desquels ils sont conviés. Répartis en cinq clans, ils vivent dans un des quatre quartiers de la ville autour de leurs deux synagogues et tirent leurs ressources du commerce ambulancier en orfèvrerie.

Seuls les enfants portent les *zunnar*. Les adultes se coiffent comme les musulmans : cheveux longs retenus par un bandeau et affectionnent les amulettes.

Après la Seconde Guerre mondiale, les événements de Palestine ont leur répercussion au Yémen. L'adoption par l'ONU du plan de partage en novembre 1947 provoque des émeutes antijuives à Aden. En mai 1948 la proclamation de l'État d'Israël met en effervescence les communautés du pays, qui sont déjà travaillées de longue date par la propagande sioniste. En avril 1949, l'*imâm* Ahmad en autorisant le départ des juifs de son royaume provoque une ruée fantastique. Là quasi-totalité des juifs du Nord-Yémen quittent leur pays et vont s'entasser dans le camp Hjašad à Šaykh Êothmân, aux portes d'Aden, dans des conditions de vie abominables. Ils sont bientôt rejoints par les juifs des Protectorats, de Djibouti et d'Erythrée.

Les Israéliens, aidés par les Etats-Unis, vont alors transporter, par un pont aérien baptisé « Opération Tapis magique », l'ensemble de la communauté en Israël. En mai 1950 c'est chose faite, 45 154 personnes ont été transférées, dont 15 % environ sont originaires du sud.

Quelques centaines de juifs du Sud-Yémen préfèrent émigrer en Angleterre. Environ 700 demeurent à Aden. En 1966 les émeutes anti-

britanniques réduisent leur nombre à 450 et la dernière école est alors fermée. Un an plus tard, la guerre des Six-Jours ramène leur nombre à moins de 300, et six mois plus tard, l'indépendance pousse les derniers à la conversion ou au départ.

A notre connaissance la présence d'aucun juif n'a été signalée depuis 1970.

#### Notes

(1) Le Šaficisme est une des quatre écoles juridiques de l'Islam sunni. Le zaydisme théologiquement rationalisant, doit à sa fidélité à la descendance de ʿAlī par Zayd d'être considéré comme un courant Šeite de l'Islam.

(2) Par le terme Sud-Yémen nous désignons les anciens territoires de la colonie d'Aden et des protectorats—oriental et occidental—qui regroupaient une vingtaine d'Etats protégés.

(3) Le terme de *qaz* désigne la plaine où les juifs de Sanaa s'installèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle et, par extension abusive, tout quartier juif yéménite.

(4) Yomtob SEMACH, *Une mission de l'Alliance*, Paris, 1910, p. 7.

(5) Le terme *zunnar* (pl. *zinânir*) désigne les mèches jamais coupées que les juifs laissent tomber de leurs tempes. L'équivalent français serait plutôt « cadenette » que « papilote ».

#### Orientations bibliographiques :

De nombreuses études que nous ne pouvons citer ici, ont été consacrées aux juifs du Yémen en général, par contre rares sont les travaux qui étudient le judaïsme au Sud-Yémen en tant que tel. On consultera les articles *ʿAdan*, *Ḥabbân*, *Yaman...* de l'*Encyclopédie de l'Islam*, de la *Judaica* et de la *Jewish Encyclopedia*, ainsi que :

SERJEANT RB. *A Judeo-Arab house-deed from Ḥabbân*, J.R.A.S., 1953, pp. 117-131.

LANDBERG C. *Arabica*, V, Leyde, 1898.

BARER S. *The Magic Carpet*, London, 1952.

